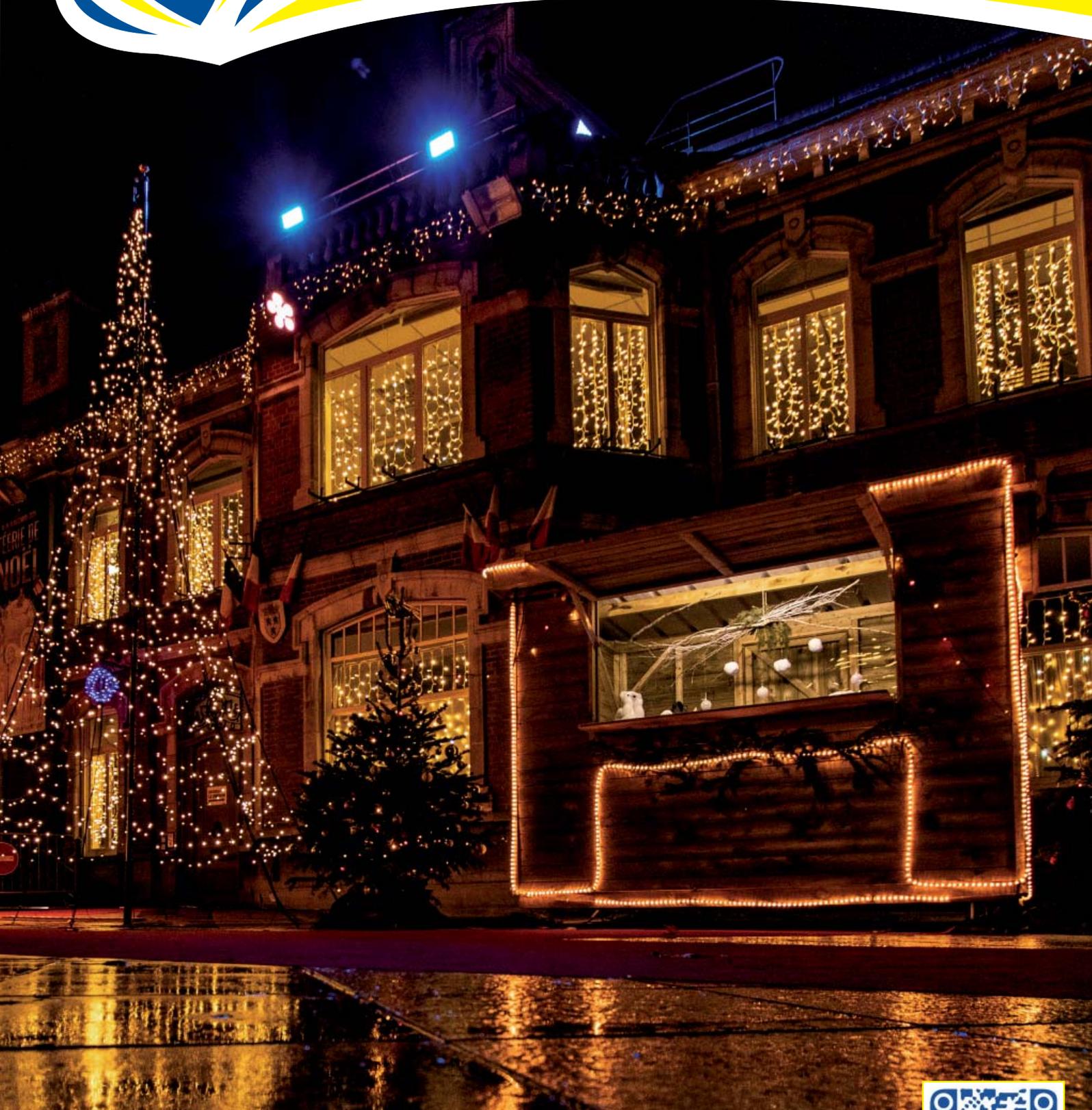




# Halluin

MAG'



**DOSSIER : L'ARBRE DE LA LAÏCITÉ**

Retour sur une journée événement *p. 10 à 12*





Dans le respect des règles sanitaires imposées par la pandémie, les seniors ont répondu présent en nombre pour la remise des coffrets de Noël offerts par la Ville le mardi 1<sup>er</sup> décembre dernier à la salle des fêtes « Le Manège » : 1005 colis « simples » et 605 colis « couples » ont été distribués aux aînés halluinois par les élus du conseil municipal. Terrine du ch'ti, blanquette de volaille aux cèpes, Foie de canard à la mangue, bouteille de vin, chocolats... Dans les coffrets aux couleurs des fêtes de Noël, les Halluinois récipiendaires de ce cadeau gourmand ont trouvé cette année encore de quoi se régaler, qu'ils soient des bouches plutôt sucrées ou plutôt salées.



Jean-Christophe  
DESTAILLEUR

Maire d'Halluin  
Conseiller Métropolitain



## SOMMAIRE

JANVIER - FÉVRIER 2021

- **Halluin en images p.2**
  - Retour sur la distribution du Colis des Seniors
- **Coulisses des décorations de Noël p.4 et 5**
  - Le cadeau de Noël géant des menuisiers
  - Les décorations festives des jardiniers
  - Les illuminations féériques des électriciens
- **Féerie de Noël en images p.6 et 7**
  - Album photos d'un Noël féérique autour de la mairie décorée en habit de fête
- **Jeunesse p.8**
  - Noël, c'est aussi dans les écoles
  - Les accueils de loisirs de Noël
- **Travaux p.9**
  - Moins de nuisances et plus de sécurité sur la route de Linselles
- **Tribunes libres p.9**
  - L'expression des groupes politiques
- **Dossier Laïcité p.10 à 12**
  - L'arbre de la laïcité, plus qu'un symbole
  - Un chêne rouge : métaphore de la laïcité
  - La parole de trois religieux
  - Les définitions de la laïcité
  - Qu'est-ce que la loi 1905 ?

## Chères Halluinoises, Chers Halluinois,

En ce début d'année, je tenais tout d'abord à vous transmettre mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé.

Nous avons vécu une année 2020 particulièrement difficile, notamment sur le plan sanitaire. Néanmoins, avec vous et pour vous, et conformément à nos engagements, de belles initiatives ont pu être menées.

Tout d'abord « **Halluin Plage** », un centre de loisirs inédit qui a accueilli plus de 11.000 personnes sur le site du port de plaisance. Puis « **Halluin Propre** », qui associe les agents municipaux à la population halluinoise en contribuant à un meilleur cadre de vie. Par ailleurs, le **Bio** vient de passer de 20 à **30%** dans nos cantines scolaires, sans aucune augmentation tarifaire pour les familles. En outre, **le transport gratuit** des lycéens a été élargi aux étudiants de première année, et il sera **étendu à tous les étudiants et apprentis** dès la prochaine rentrée scolaire.

Et durant cette année 2021, un **programme d'investissements** ambitieux va être lancé : travaux de réfections dans nos écoles, meilleur entretien de nos bâtiments communaux, valorisation du patrimoine communal.

Parallèlement, notre Police Municipale va être renforcée par une brigade cynophile, afin de garantir la sécurité et la tranquillité de tous.

Et bien entendu, plus que jamais, votre équipe municipale restera à votre entière écoute, dans l'échange et la concertation, car c'est là, la seule manière d'avancer ensemble et avec efficacité.

Avec tout mon dévouement,

**Jean-Christophe Destailleur**

Maire d'Halluin  
Conseiller Métropolitain

### Magazine d'information municipale de la ville d'Halluin

Espace François-Mitterrand - 24, rue Marthe-Nollet - BP 156 - 59433 Halluin cedex - Tél. 03 20 28 83 50  
 Directeur de la publication : Ludovic Develter - Rédaction : Marine Tétard - Maquette : Olivier Burg  
 Photos : Marine Tétard, Antoine Gontier, Olivier Burg - Chromie : Didier Alkenbrecher -  
 Impression : Visuel Concept - Orchies - 10 000 exemplaires. Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021 - N° ISSN 0183-1534



# Le cadeau de Noël géant des menuisiers et peintres de la Ville

Trônant fièrement place François-Mitterrand, le cadeau géant est une petite prouesse dont nous ont gratifiés les agents municipaux des services techniques de la Ville.

Il n'y a pas de petits cadeaux : il n'y a que ceux qui viennent du cœur. Toutefois, quand on aime faire plaisir et le travail bien fait, on ose voir grand. Voire plus. Les agents des services techniques n'ont pas lésiné sur les moyens pour offrir aux Halluinois un cadeau géant. Quand l'idée leur a été soufflée, les méninges se sont mises en route. Est-ce faisable ? Rien n'est impossible pour David, Stéphane et Gaëtan. Après avoir imaginé le colis démesuré, ils l'ont modélisé sur ordinateur modifiant le plan initial au gré de leurs idées respectives. Un cube, un couvercle, un ruban.... Restait plus qu'à.

Scier, découper, visser, évider, assembler... tout a été pensé pour que le rendu soit à la hauteur de la Féerie annoncée et... démontable. Oui, parce qu'au-delà du transport à faciliter, il fallait avant penser à l'après : le stockage et la possibilité de le réutiliser dans les années à venir.

Les peintres ont ensuite pris le relais. Du rouge et blanc, forcément, comme l'habit du Père-Noël. Il aura fallu des heures de travail et de précision pour arriver au bout de ce challenge d'offrir, à la place François-Mitterrand, un cadeau digne de ce nom. Quand on aime, on ne compte pas ! ■



## Le cadeau géant, c'est :

- Deux semaines de travail entre les travaux de menuiserie et ceux de peinture.
- 2,30 mètres de haut et 4,40 mètres de large et 4,40 mètres de long pour chaque face.
- 16,16 m<sup>2</sup> d'emprise « au sol » soit l'aire nécessaire pour couvrir la fontaine
- 10,12 m<sup>2</sup> de surface pour chaque paroi.
- 44,53 m<sup>3</sup> de volume pour l'ensemble de l'ouvrage

# Les décorations festives

## des jardiniers et des fleuristes de la Ville

Comme à l'accoutumée, le service des jardiniers et fleuristes de la Ville a montré tout son savoir-faire et son talent pour décorer l'espace François-Mitterrand aux couleurs des fêtes de fin d'année. Le petit parc jouxtant l'hôtel de ville a vu fleurir des rondins de bois transformés en petit train ou en père Noël. Le fameux ours de Slovénie qui trône sur la place a été déguisé pour l'occasion lui aussi en père Noël au milieu de sapins décorés. Les jardiniers ont exposé un assemblage de mini-chalets et de petites cabanes où les petits halluinois ne manquaient pas de se faufiler à chaque passage. Ce qui a fait également le bonheur des parents venus les prendre en photo dans ce mini-village de Noël ■



# Les illuminations féériques

## des électriciens de la Ville



Et la lumière fuse ! Que serait la féerie sans des milliers de petites loupottes qui, au-delà d'illuminer le cœur de ville, scintillent dans les yeux des enfants ? Le décor flamboyant créé cette année aux abords de la mairie a mis à contribution de nombreux agents municipaux, électriciens en tête. Il leur aura fallu deux jours de branchements, d'installation et de sécurisation des lieux pour que la lumière fuse. Des chalets illuminés au cadeau géant mis en valeur par des projecteurs, la place François-Mitterrand a revêtu ses plus beaux habits de lumière. Et que dire de la mairie, magnifiquement mise en valeur par des rideaux lumineux de part et d'autre ? Eh bien que féerie rime aussi avec économies. D'abord parce que le choix s'est porté sur des Leds, peu gourmandes en électricité, mais aussi parce qu'un système de programmation a permis de réduire considérablement la facture à l'issue du mois. Autrement dit, le rêve à tout petit prix... ■





cipal convive pour que la fête soit totale. C'est avec toute l'impatience et l'émerveillement qu'il suscite qu'il a enfin fait son apparition. Le Père Noël a provoqué une joie inégalée lors de son arrivée. Timide bisou ou franche accolade, l'homme barbu continue, année après année, à fasciner les enfants. Et quel plus beau cadeau, pour les parents, que de partager ces précieux moments de bonheur ? ■

# Le Noël des écoles

## Le goût des bonnes choses



**A** lors que se sont faits ressentir les premiers frimas de l'hiver, quoi de plus réconfortant que le goût sucré d'une coquille de Noël et la douceur d'un chocolat chaud ? Comme une madeleine de Proust dont se souviennent leurs aînés, les 2 309 écoliers halluinois ont pu partager un goûter festif, quelques jours avant les vacances de Noël. Si les professeurs et personnels

périscolaires ont joué le jeu, coiffés d'un bonnet de lutin, les enfants ont adoré cette petite pause dans leur emploi du temps studieux. L'occasion pour eux d'évoquer leur liste de cadeaux au Père Noël, de parler de la réponse qu'ils avaient (déjà !) reçue à leur lettre et... de rire tous ensemble. Une jolie parenthèse gourmande offerte par la Ville dans toutes les écoles ■



# Les ALSH de Noël

## La joie des petits lutins



**D** uring les accueils de loisirs de Noël qui se sont déroulés du 21 au 30 décembre dernier, 96 enfants chez les maternels à l'école Marie-Curie et 124 enfants chez les primaires à l'école Jules-Michélet ont goûté aux joies des activités ludiques proposées par la Ville en cette période de fêtes. Cette année encore, le programme a été copieux afin de satisfaire tous les petits lutins inscrits. Parmi toutes les acti-

vités proposées par les directeurs de centres de loisirs, les enfants n'avaient pas le temps de s'ennuyer : chasse au trésor, création de fresques, théâtre de marionnettes, contes animés, création de cartes de Noël et de cartes de voeux, dégustation de cookies, décoration de sapins, séances de zumba, pâte à sel, jeux de société, parcours sportifs, sablés de Noël, arbres d'hiver et un quizz avec des confiseries en récompense ■



# Route de Linselles :

## Moins de nuisances et plus de sécurité

Victime de son usage autant que de son âge, la route de Linselles était devenue vétuste et dangereuse. Sans évoquer le supplice subi par les riverains, dont les habitations vibraient à chaque passage de poids lourds. Il était donc nécessaire d'y remédier.

Compétence de la MEL dans son programme d'accompagnement urbain notamment à travers le projet de résidence Natura Verde qui jouxte la route, le chantier pour la réfection de la voirie a débuté en septembre. Oui mais... Dans le projet initialement prévu par la MEL, seule une portion de route limitée -de la place Sémard à la rue Anatole-France- devait faire l'objet d'une réfection. Il a fallu une pétition

des riverains envoyée en mairie pour que les plans prennent de l'ampleur. En effet, prenant en compte les considérations de ses administrés, Jean-Christophe Destailleur a tenu une réunion publique pour recueillir leurs doléances. Le maire d'Halluin est ensuite allé porter et défendre leurs voix auprès des instances décisionnaires : la MEL. Une volonté politique payante puisque le premier magistrat a eu gain de cause. En résultent d'importantes modifications entre la place Sémard et le rond-point des Musiciens, bien au-delà des plans initiaux. Bien entendu, les enrobés ont été refaits à neuf après que la structure qui les supporte ait été renforcée. Ainsi, les problèmes



de vibrations et de nuisances sonores ont été enrayerés pour le plus grand confort des habitants à proximité. Mais la requalification de cette zone a également permis **la création de 30 places de stationnement de plus**. De surcroît, le reprofilage et l'élargissement de la chaussée permettent désormais aux véhicules de se croiser en toute sécurité, sécurité renforcée par la limitation de vitesse à 30 km/h. Ou quand la défense des intérêts individuels des Halluinois combinée à la volonté politique de leurs élus locaux aboutit à un résultat qui profite à tous ! ■

## TRIBUNES LIBRES

### Groupe politique L'Union, mon parti c'est Halluin

Chères Halluinoises, Chers Halluinois,

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse tous nos vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce, nous l'espérons, plus heureuse et plus libre. Que cette année 2021 nous apporte un nouvel espoir, que notre Ville reprenne ses marques, nous avons tellement hâte de retrouver les rencontres et nos animations emblématiques. 2021 sera aussi la poursuite de nos projets municipaux. Notre équipe, cohérente, unie et déterminée fait preuve d'engagement. Elle ouvre les débats citoyens très fructueux qui font avancer nos projets dans un climat serein. Malheureusement, l'ex-maire, battu aux dernières élections municipales, n'accepte toujours pas le choix des électeurs ! Il impose à tous une guérilla permanente en déformant la vérité et en nous imposant des débats houleux ! Nous ne le suivrons pas en ce sens. Avec Monsieur le Maire et notre équipe Municipale, nous poursuivons l'objectif de faire d'Halluin, une commune prête à relever les défis de demain tout en restant fidèle à son histoire et son identité. Avec vous et pour vous, nous continuerons à insuffler le bien vivre ensemble à Halluin, c'est notre état d'esprit ! Nous vous souhaitons une bonne année 2021, la santé en priorité et la réussite dans vos projets.

**Sylvie Gilmé**

Adjointe au Développement économique,  
au Commerce et à l'Emploi  
Conseillère Métropolitaine

### Groupe politique Allons plus loin, pour Halluin

#### 2021 sera-t-elle l'année de la démocratie à Halluin ?

Au nom de mon groupe je vous souhaite une heureuse année : qu'elle vous apporte joies, bonheur et surtout la santé.

Par ailleurs, je profite de la présente tribune pour vous informer que celle que j'avais écrite pour le numéro précédent de ce magazine a été, en réalité, purement et simplement censurée : j'avais bien fait parvenir mon texte, qui était tout à fait conforme à la loi, en temps et en heure. Je vous y expliquais les raisons pour lesquelles j'ai formé un recours en annulation des élections municipales devant le tribunal administratif. Visiblement, cela dérangeait M. Destailleur, dont j'ai pourtant toujours publié les tribunes lorsque j'étais maire, alors qu'elles étaient souvent mensongères, malveillantes, voire insultantes. Sachez que jamais un maire ne s'était permis auparavant de censurer une tribune « libre » dans ce magazine. C'est une grande première. Cela est d'autant plus inadmissible que le présent magazine n'est pas réaliste avec l'argent de M. Destailleur mais avec le vôtre en votre qualité de contribuables. M. Destailleur coupe aussi mon micro en conseil municipal quand il sent que ce que je vais dire lui déplaît.

Du jamais vu.

Vive la démocratie à Halluin !

**Gustave Dassonville**

### Groupe politique Collectif Citoyen Halluin

Chères Halluinoises, chers Halluinois,

Au nom du Collectif Citoyen Halluin, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour l'année 2021.

L'année 2020 fut synonyme de changements nombreux. D'abord dans la gestion de la crise sanitaire : nous avons dû réinventer notre façon de vivre, de travailler et de consommer. Mais nous avons, vous avez, su faire face à tous ces changements, en faisant preuve d'un formidable esprit d'adaptation, d'abnégation et d'entraide.

Cette année fut aussi celle de l'alternance politique pour notre ville. Les opposants d'hier sont devenus la majorité d'aujourd'hui. Et outre ce changement, vous avez également permis à une autre force politique d'émerger au sein du conseil municipal : le Collectif Citoyen.

Le but du Collectif est toujours de vous représenter dans le débat municipal. Cette mission est menée dans une ambiance souvent électrique, aussi souhaiterais-je au Conseil Municipal, pour l'année 2021 de travailler sereinement et de manière apaisée dans l'intérêt des Halluinoises et des Halluinois.

**Quentin Soldera**

# Arbre de la Laïcité : beau

Mercredi 9 décembre, à l'occasion de la date anniversaire de la loi de 1905, Jean-Christophe Destailleur a affirmé sa volonté que cet acte symbolique

Une forêt de la Laïcité. C'est en ces termes que Jean-Christophe Destailleur a traduit sa volonté. Celle de réaffirmer le principe de laïcité comme fondamental au sein de notre République : « Sur les frontons des mairies, dans les écoles, on a notre devise, "Liberté, Égalité, Fraternité", mais pas Laïcité. Et pourtant... », indique le maire d'Halluin. Trois points de suspension qui ne font aucun doute. Et pourtant... elle est garante de la sécurité de tous et du respect de tout un chacun : non croyant, agnostique, déiste, animiste, catholique, musulman, protestant... Ce sont d'ailleurs les représentants de ces trois communautés majoritairement présentes sur Halluin qui entouraient ce jour-là, Jean-Christophe Destailleur, une partie de ses adjoints ainsi que Vincent Ledoux, député de la circonscription (lire par ailleurs).

## Principe d'Égalité

Politiques et représentants religieux ont unanimement réaffirmé la nécessité de défendre la laïcité. Jean-Christophe Destailleur a rappelé l'importance de cette journée-anniversaire de la loi de 1905 : « *il y a en France, la liberté de croire ou de ne pas croire* », a débuté le Premier magistrat halluinnois. *Et donc, un principe d'égalité entre les croyants et les non-croyants. Cette liberté et cette égalité sont garanties par l'État et c'est une chance !* » Non sans



rappeler que les liens d'amitié, de solidarité ont toujours existé à Halluin, « *terre d'accueil et ville-modèle du Vivre-ensemble* ».

Chacun y est ensuite allé de son coup de pelle pour planter cet arbre de la Laïcité. Et toutes les précautions avaient été prises au préalable pour que le fagacée (du nom de sa famille) puisse s'enraciner sans difficulté. Venait alors

l'heure de la table ronde et du dialogue, à la Ferme du Mont Saint-Jean, entre tous les protagonistes de l'événement. Une journée qui en appellera d'autres puisque élus et représentants religieux se sont d'ores et déjà donnés rendez-vous en s'assurant, la prochaine fois, la présence du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin ■

## UN CHÊNE ROUGE : MÉTAPHORE DE LA LAÏCITÉ



Le symbole est beau à bien des égards. Planter un arbre, c'est d'abord enracciner. C'est espérer que la terre soit suffisamment fertile pour que le végétal puisse puiser son énergie, se nourrir et se développer. Et puis, c'est aussi être convaincu que l'arbre résistera au temps et que nous laisserons un témoignage aux futures générations pour qu'elles aussi, à leur tour, elles entretiennent cet héritage. Le chêne rouge n'a pas été choisi au hasard. Espèce endémique de notre région, elle symbolise la puissance puisque cette essence pousse rapidement, même sur des terrains siliceux ou venteux. On lui attribue aussi la protection contre la foudre mais encore la communication entre le ciel et la terre, la Justice et l'hospitalité. C'est dire si le choix est à la hauteur du message spirituel et universaliste de l'événement. Arbre de sagesse et de force, le chêne rouge planté début décembre rue d'Oer Erkenschwick ne pouvait pas mieux incarner la volonté de réaffirmer le principe de Laïcité comme fondamental au cœur de notre République ■

# Beaucoup plus qu'un symbole...

En 1905, un arbre de la Laïcité a été planté rue Oer Erkenschwick. Chaque année, il est reconduit dans un quartier différent d'Halluin.

## Vincent Ledoux : Le combat pour la Laïcité

Si depuis 2014, il existe une Journée de la Laïcité à l'école, le député du Nord, Vincent Ledoux entend aller plus loin en déposant un projet de loi à l'Assemblée nationale visant à instituer une Journée nationale de la Laïcité pour tous et pas seulement cantonnée aux seuls volontaires de l'Éducation nationale.

Le 9 décembre dernier, c'est d'abord au collège Lili Keller-Rosenberg que s'est rendu le parlementaire. Quelques semaines après l'assassinat de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine, l'ancien professeur d'histoire-géographie a échangé sur le sujet de la laïcité avec des élèves de Troisième avant d'ouvrir le débat avec les professeurs de l'établissement halluinois. L'après-midi, Vincent Ledoux a rappelé

que la laïcité assure la protection de tous, croyants comme non-croyants. Mais également qu'elle est l'affaire de tous. « *Avant d'être catholique, protestant, musulman, vous êtes avant tout des citoyens de la République* », a rappelé le député. *Et si la religion est un fait personnel, intime, avec une relation verticale entre vous et ce en quoi vous croyez, la laïcité est valeur républicaine horizontale qui nous garantit l'égalité de tous !* »

Un combat pour la laïcité qui a suscité l'intérêt des médias : la journée du 9 décembre du député s'est déroulée devant les caméras de La Chaîne parlementaire (LCP) et a fait l'objet d'un reportage pour l'émission Circo que vous pouvez voir en replay (Vincent Ledoux, le combat pour la Laïcité) ■



### IL A DIT :

« Désormais, nous planterons un arbre chaque année, à cette même date, dans un quartier différent. Un jour, nous aurons la forêt de la Laïcité ! »

Jean-Christophe Destailleur  
Maire d'Halluin

## La parole des trois religieux



### Jean-Marie Atmaere, Curé des paroisses Notre-Dame du Partage et Notre-Dame de la Lys :

« La Laïcité, c'est comme une musique que nous devons jouer ensemble mais pour cela, il faut un chef d'orchestre. C'est à l'État d'assurer ce rôle. Nous, en tant que citoyens, nous avons tous notre partition à jouer. Il ne suffit pas d'en parler entre nous. Religieux, associations laïques, nous sommes tous acteurs. Et nous devons bâtir ensemble. Ce que nous vivons aujourd'hui (le 9 décembre, Ndlr) n'est qu'une étape. »

### Nordine Aoulad Allouch, Imam de la mosquée d'Halluin :

« Nous avons besoin de dialogue entre nous tous. La Laïcité, c'est important. C'est ce qui nous permet d'être égaux. Quand un attentat est commis, c'est toute notre communauté qui souffre. Nous avons l'impression à chaque fois de revenir en arrière et de devoir tout recommencer et tout refaire. Je suis un produit de la laïcité et de l'école publique. J'ai conscience comme la plupart des citoyens et des Musulmans que la Laïcité nous protège. Quelles que soient nos croyances, elle nous donne à tous la liberté et les mêmes droits. »

### Paul Debaisieux, Pasteur de l'Église protestante Évangélique d'Halluin :

« Pour nous, la loi de 1905 pour laquelle nous avons milité très fort était un espace de liberté qui s'ouvrait. Il ne faut pas oublier ce qu'est une vraie laïcité aujourd'hui : la liberté, POUR TOUS, de croire ou de ne pas croire. »

## Quelle est la définition de la laïcité ?

Garante de la liberté et de l'égalité pour certains, décriée pour d'autres, la laïcité fait débat en France. Sujet sensible pour ne pas dire houleux, il a parfois été balayé d'un revers de main pour ne pas susciter de polémique. Pourtant, à intervalles réguliers, le sujet est remis au cœur des débats, souvent passionnés. Notion à multiples définitions, on se contentera ici de donner la plus officielle.

« La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction.

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en

changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

La laïcité implique la séparation de l'Etat et des organisations religieuses. L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat (qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte) ne régit pas le fonctionnement interne des organisations religieuses. De cette séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers.

La République laïque impose ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances. La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public » ■



## Qu'est-ce que la loi 1905 ?

La loi de 1905, proposée le 3 décembre 1905 et promulguée 6 jours après, le 9 décembre, elle assure à tous les citoyens français la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes et la non-discrimination entre les religions.

Ensuite, elle pose le principe de la séparation des Églises et de l'État mettant ainsi fin au Concordat instauré en 1802. Jusqu'alors, l'État reconnaissait quatre cultes : catholique, réformé, luthérien et israélite organisés en services publics. Depuis 1905, l'État se veut neutre. Il n'y a plus de religion légalement consacrée et tous les cultes sont traités de manière égale.

La laïcité est réaffirmée dans la Constitution de 1958 (V<sup>ème</sup> République) : « La France est une République indivisible, Laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'Égalité devant la loi de tous ses citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » Il s'agit même là de l'article premier ! Depuis 2011, le 9 décembre, jour anniversaire de la promulgation de la loi, est consacré « journée nationale de la laïcité ». Cette date symbolique sera marquée chaque année à Halluin par la plantation d'un arbre dans un quartier différent comme le souhaite le maire ■